

Sauveteur secouriste du travail (SST) Formation Initiale

Objectifs

- Acquérir, entretenir ou perfectionner des connaissances spécifiques pour être capable de porter les premiers secours à toute victime, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise

Public

- Tout salarié quel que soit le poste occupé

Pré-requis

- Aucun

Nombre de stagiaires

- 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

Durée

- 14 heures (2 jours)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques,
- Etudes de cas,
- Démonstration pratiques
- Atelier d'apprentissage des gestes et conduites à tenir,
- Simulations et mises en situation
- Remise du mémo INRS

Domaines de compétences

Conformément au document de référence de l'INRS V8.01/2021 portant sur les dispositifs de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), la formation comprend 2 domaines et 8 parties :

Domaine 1

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine 2

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des acquis

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail V8.01/2021. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST- Formation initiale » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer uniquement une attestation de suivi de la formation.

Une évaluation formative sera faite par le formateur à l'issue de chaque module de formation afin de s'assurer de la bonne compréhension des stagiaires.

Contenu de la formation

Jour 1 :

- Prévention
- Protection
- Examen de la victime
- Alerter/faire alerter
- Secourir : apprentissage des gestes face à :
 - Saignement abondant : savoir l'arrêter et gestion des cas particuliers
 - Etouffement : permettre la respiration et éviter l'étouffement total
 - Malaise : éviter l'aggravation et prendre un avis médical

Jour 2 :

- Secourir :
 - Brûlure : éviter l'aggravation
 - Douleur empêchant certains mouvements : éviter l'aggravation d'un traumatisme supposé
 - Plaie qui ne saigne pas abondamment : éviter l'aggravation
 - Victime qui ne répond pas mais qui respire : permettre de continuer la respiration
 - Victime qui ne répond pas et ne respire pas : assurer une respiration et une circulation artificielles
- Evaluation certificative :
 - Mise en situation face à un accident de travail
 - Questionnement du stagiaire par le formateur sur le module prévention et ses connaissances du cadre réglementaire en adaptant ces questions à la mise en situation réalisée

Intervenant(s)

selon disponibilité

Nelly BERGE

Professionnelle de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Jean-Christophe DECAYEUX

Professionnel de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Alexandre BOURDALLE-BORDENAVE

Professionnel de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : nous consulter

Dates

- 10 au 11 avril 2024
- 11 au 12 juin 2024
- 07 au 08 octobre 2024

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei 64
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)